

La pénibilité, c'est les chefs et les patrons !

Le gouvernement indique qu'il maintiendra la retraite à 60 ans... pour les salariés qui pourront démontrer un taux d'incapacité physique de 10 %. Au delà du cynisme et de l'hypocrisie de cette mesure, tout le discours du gouvernement sur la « pénibilité » vise à faire croire que la pénibilité serait l'exception et le bien-être au travail la norme.

Sans parler des cadences, du stress, de la charge et de l'intensification du travail qui augmentent, des horaires de nuit ou atypiques, faut-il rappeler que l'on estime à 400 le nombre annuel de suicides en France sur le lieu de travail ?

Pour l'écrasante majorité des travailleuses et des travailleurs, chaque heure de travail salarié c'est une heure de pénibilité voire de souffrance. Et le jour où, en abolissant les rapports sociaux capitalistes, on virera les chefs et les patrons de nos ateliers, chantiers et bureaux, il y a de fortes chances qu'on parlera bien moins de pénibilité au travail...

En attendant, tous en lutte pour garantir le droit de chaque humain de ne plus subir le salariat dès 60 ans !



Un mouvement qui s'éveille...

Dans toute la France, les manifestations et les grèves des 7 et 23 septembre ont été massives. Dans toutes les villes, les manifestations du 7 septembre ont été exceptionnelles, jusqu'à près de 3 millions de personnes selon les organisations syndicales, c'est-à-dire une mobilisation supérieure à celle du 24 juin 2010 sur le même thème (2 millions de manifestants selon les syndicats, 800.000 selon la police), mais aussi aux mobilisations de 1995, contre le plan Juppé sur la réforme de la Sécurité sociale, et de 2003, sur les retraites (respectivement 2,2 et 2 millions de manifestants, selon les chiffres de la CGT), et le nombre de manifestant(e)s a été encore plus nombreux le 23.

Plus que des journées de mobilisation réussies, on sent aussi un certain climat dans le monde du travail. Bien des travailleuses et des travailleurs veulent lutter vraiment, aller vers un mouvement d'ensemble, une grève générale illimitée. Ainsi le 7 septembre, les ouvriers des raffineries Total à Donges (Loire-Atlantique) et Grandpuits (Seine-et-Marne) ont décidé mardi de prolonger la journée de grève. A Grandpuits, la grève a été prolongée de 24 heures et à Donges de 48 heures. Même chose après la journée du 23, où quatre raffineries Total sur six ont prolongé la grève le 24.

Les confédérations syndicales appellent d'ores et déjà à une nouvelle journée le 12 octobre, alors qu'on note de nombreux débats houleux au sein des structures de la CGT, la principale organisation ouvrière française, où plusieurs équipes syndicales lancent des appels ou déposent des préavis de grève qui dépassent le cadre des journées d'actions espacées. Et après le succès de la journée du 23, la question de la reconduction de la grève est posée dans bien des AG de salarié(e)s, comme chez les employé(e)s des collectivités territoriales à Lille, Paris ou Marseille, chez les enseignant(e)s de la région parisienne, dans les raffineries, les ports, etc.

Du côté du gouvernement, la fin de la retraite à 60 ans et son passage à 62 ans voire à 67 ans a été votée par les députés le 10 septembre, mais cela ne signifie en rien une défaite définitive du mouvement. Le CPE aussi avait été voté avant que la lutte n'impose son abrogation. Ce qu'un groupe de politiciens décide, la puissance des travailleuses et des travailleurs peut le briser.

On se doit également de noter qu'en plus de la provocation du gouvernement qui vise à minimiser la mobilisation du 23 septembre, dans de nombreuses villes on a, lors des dernières manifestations, assisté à des provocations policières comme à Belfort, à Saint-Nazaire ou à Bar-le-Duc.

A Bar-le-Duc, les CRS ont lancé des grenades lacrymogènes sur une manifestation pacifique, à Belfort deux manifestants ont été arrêtés dont un militant CGT de General Electric (ce qui a provoqué une grève dans les sites de Boulogne et Belfort jusqu'à sa sortie de garde-à-voir), et à Saint-Nazaire, trois manifestants ont été jugés le 24 septembre en comparution immédiate et condamnés à des peines de prison ferme. Cette répression montre que si bien des militantes et militants se posent la question du durcissement du mouvement, l'État s'y prépare aussi.

Volonté de lutte et bureaucratie syndicale

La question du départ à la retraite à 60 ans est celle qui cristallise un mécontentement plus général de la classe ouvrière. Soulignons que le jour même où les députés votaient la fin de la retraite à 60 ans, on apprenait que cinq salariés s'étaient suicidés à France Télécom.

Voilà bien la réalité du salariat en France aujourd'hui : on veut nous faire bosser plus longtemps dans des conditions de plus en plus inhumaines et insupportables, avec des salaires

Sommaire | La pénibilité c'est les chefs et les patrons , Un mouvement qui s'éveille, p 1. | « Moi, la retraite, je suis pas prêt d'en avoir une », p 3 | A propos des mensonges d'Ahmadinejad sur la lapidation, p 4.

qui ne nous permettent même pas une vie décente et des menaces permanentes de licenciement ! On veut nous faire travailler plus longtemps alors que des millions de jeunes et de moins jeunes n'ont pas d'autres perspectives que le chômage ou, au mieux, un contrat précaire.

C'est bien tout cela qu'il y a dans la tête de chaque travailleuse et de chaque travailleur lorsqu'il s'agit de descendre dans la rue et de se mettre en grève sur la question de la retraite. D'ailleurs, dans bien des boîtes, des Assemblées Générales ajoutent, aux revendications sur la retraite, d'autres revendications plus spécifiques comme celles de la pénibilité dans les ports et docks, les salaires ou l'emploi.

Loin de mettre en avant des mots d'ordre clairs, comme le retrait de la loi et la garantie pour chaque être humain de pouvoir vivre décemment sans travailler à partir de 60 ans, les directions syndicales, dans leur lettre ouverte à Sarkozy et à Fillon, semblent implorer le gouvernement à leur donner quelques miettes lors d'une nouvelle négociation.

Un scénario semble déjà se dessiner dans les intersyndicales nationales : la CFDT attend la première « avancée » pour signer un accord, la CGT dénoncera cette signature tout en expliquant à sa base qu'à cause du départ de la CFDT de l'intersyndicale la lutte devient impossible, et enfin SUD et FO qui lancent des appels à la grève générale reconductible dans le but de vendre quelques cartes mais sans chercher à construire le rapport de force. Va-t-on, encore une fois, revivre ce même scénario ?

Construire le rapport de force vers la grève générale reconductible !

Dans le contexte actuel, une partie de la gauche syndicale recommence une stratégie, rejouée à chaque mouvement social, et qui n'a jamais porté ses fruits. Lors des manifestations et des journées d'action, il s'agit d'implorer les bureaucraties syndicales d'appeler à la grève générale, puis, lors de ce qui est parfois appelé « Assemblées Générales Interpro » de déplorer que cet appel n'est pas suivi et dénoncer la nouvelle trahison des dirigeants syndicaux.

Soyons clairs : on peut les implorer, les dénoncer ou les supplier, les directions des syndicats ne construiront pas un mouvement d'ensemble du monde du travail, mouvement dont elles ne veulent surtout pas. Compter sur les directions syndicales pour construire le nécessaire coup de colère du monde du travail, c'est finalement tout aussi illusoire que compter sur l'église catholique pour combattre l'homophobie.

A l'inverse, qu'il s'agisse de juin 1936 ou de mai 1968, ces deux grèves générales n'ont jamais été appelées par les syndicats. Et quitte à rappeler des évidences, une grève, qu'elle soit générale ou non, illimitée ou non, ne se construit pas dans des « AG interpro » qui rassemblent une poignée de militants convaincus, mais dans nos lieux de travail.

Pour qu'une AG interpro existe, il faut déjà qu'existent

des assemblées générales par entreprise ou secteur d'activité. C'est dans ce sens-là que se construit un mouvement, depuis l'atelier ou le service vers l'ensemble du monde du travail et non pas l'inverse.

Aussi, pour construire ce rapport de force, pour aller vers cette grève générale, la première tâche de chaque militant et militante doit être de mobiliser ses collègues, d'organiser des AG dans son lieu de travail, et si la grève illimitée peut y être décidée, de constituer un comité de grève, élu, révocable et contrôlé par l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la boîte, syndiqué(e)s ou non. Et rien ne doit empêcher, dans ces AG, d'ajouter des revendications spécifiques à l'entreprise.

Si une victoire face au gouvernement redonnerait confiance à l'ensemble de la classe ouvrière pour ses luttes quotidiennes, on peut aussi profiter du climat général pour gagner sur telle ou telle revendication, que ce soit sur les salaires, l'emploi, le poids de la hiérarchie qui est la principale cause de pénibilité pour la majorité des salarié(e)s, etc.

Parmi les évidences toujours, et sans mépris pour aucune catégorie de salarié(e)s, il existe des secteurs plus stratégiques que d'autres. La décision de partir en grève illimitée dans des grandes usines, dans les transports ou dans les raffineries n'est pas équivalente à la même décision prise par des enseignant(e)s. Si on compare 1995 (qui aboutit à une victoire pour les salariés) et 2003 (qui s'est soldé par une défaite), dans le premier cas, ce sont les cheminots qui ont joué le rôle de moteur du

mouvement alors qu'en 2003 ce sont les salarié(e)s de l'éducation.

Bloquer les transports, par la grève, c'est bloquer l'économie, il en serait de même si c'étaient les ouvriers des raffineries, par exemple, qui se mettaient en grève illimitée. Dire cela, ce n'est pas appeler les salarié(e)s de secteurs moins stratégiques à ne rien faire et à attendre passivement que d'autres se mettent en lutte. Un intérêt du vote de la grève illimitée, c'est de donner du temps à chaque gréviste, libéré ainsi du travail salarié, pour devenir un militant de la grève et de militer pour son extension. Lors du mouvement contre le CPE, un des éléments qui a permis la victoire c'est que des jeunes soient allés discuter avec les travailleurs aux portes des entreprises et ont fait en sorte que le mouvement ne reste pas cantonné au lycées, LEP et universités et touche aussi le monde du travail.

Voilà en gros les deux axes qui devraient mobiliser l'énergie de celles et ceux qui veulent aller aujourd'hui, vers la grève générale illimitée. Dans un premier temps, mobiliser dans sa propre boîte des collègues, faire des journées d'action nationales des succès et si on est dans un secteur ou une entreprise où la grève illimitée est décidée, utiliser ce temps disponible pour travailler à l'extension du mouvement en allant vers les autres secteurs du monde du travail.

■ Camille Boudjak, 26 septembre 2010

« Moi, la retraite, je suis pas prêt d'en voir une... »

Depuis plusieurs années, le mouvement pour défendre le droit à la retraite s'est focalisé sur un chiffre : « 37,5 annuités ». Personne n'ose présenter ce chiffre comme un idéal, mais plutôt comme le symbole de ce qui avait été acquis, de ce pour quoi on s'était battu et on allait continuer à se battre.

Dès qu'on se penche sur la question des retraites, cette question des annuités pose un problème de fond, parce que les conceptions sur lesquelles elles sont basées sont discutables. Considérer qu'il faut avoir travaillé un certain temps pour avoir le droit de bénéficier d'une retraite, semble acceptable comme forme de solidarité entre salariés au sein d'un système capitaliste, à condition que chacun et chacune aie la possibilité d'atteindre ce nombre d'années, « d'annuités ».

Or, c'est l'inverse qui se produit, bien sûr. Si on galère pour trouver du boulot, si on bosse au black, si on est précaire, chômeur en fin de droit, travailleur sans-papier, si on a commencé à bosser tard après des études longues, si on s'est arrêtée de travailler pour élever ses enfants - et là, ce sont presque toujours les femmes - les 37,5 annuités sont un objectif inatteignable, un véritable « plafond de verre ». Chaque hausse de l'âge de la retraite accentue cet effet, mais ne change pas grand-chose à l'impression décourageante que cela produit.

Nous voulons avoir une retraite parce qu'on espère un jour ne plus être obligé d'aller travailler, qu'on a envie de profiter de son temps, et faire autre chose de sa vie que la gagner. On veut des retraites parce qu'à un certain âge, on fatigue, on est cassé physiquement et souvent moralement, on en peut plus d'attendre que ça s'arrête. Avoir un âge comme horizon, ça n'est peut être pas très enthousiasmant, mais ça fixe un repère. C'est pour ça que la question de l'âge de départ est ressentie de manière plus vive que celle des annuités, trop technique.

Il existe un grand décalage entre l'idée commune qu'on se fait de la retraite et sa réalité pratique, surtout quand on se

De la médecine du travail... à celle du capital

Le 14 septembre, profitant des attaques contre la retraite, les députés ont également remis en cause l'indépendance de la médecine du travail.

Si la première version de la mesure du gouvernement qui parlait de missions des médecins du travail exercées « sous l'autorité de l'employeur » a été transformée par l'expression « en lien avec l'employeur », il n'en reste pas moins que cette réforme est une véritable attaque contre l'indépendance de la médecine du travail et mène à son démantèlement.

Que des médecins puissent mettre leurs nez dans les conséquences des conditions de travail sur la santé des salariés, c'était déjà bien trop pour messieurs les patrons.

Ce que le gouvernement à leur service cherche à mettre en place, c'est une médecine du capital dont le but sera de sélectionner les « bons travailleurs », aptes à être exploités, et les « mauvais salariés », tout juste bons à être jetés au chômage.

Avec ou sans papiers, égalité !

Samedi 25 septembre, de la Place des Terraux à la Préfecture de Lyon, plusieurs centaines de sans-papiers et leurs soutiens ont manifesté pour réclamer leurs droits et en particulier leur régularisation. La manifestation était dynamique. Les travailleurs sans-papiers ont raison de se battre ! Avec ou sans papiers, à bas les discriminations ! On vit ici, on bosse ici, on reste ici et on a le droit à l'égalité !

■ Yadi Kohi

trouve dans l'un des cas dont je viens de parler - c'est-à-dire, pour la majorité des gens. Quand on parle de retraite à 60 ans, ça semble assez simple et évident : quand on a atteint l'âge, on s'arrête de travailler et on reçoit de l'argent pour vivre « une retraite bien méritée ». Même chose, quand on parle de retraite à 55 ans, parce qu'on comprend bien que certains métiers sont plus fatigants, demandent plus d'énergie, de concentration, ou usent plus vite la santé. Mais dès qu'on découvre le système des annuités, on déchant. Ça ne fonctionne pas du tout comme ça. On vient de découvrir le plafond de verre : au-dessus de soi, ça a l'air très beau, mais on ne pourra jamais y aller.

Qu'est-ce que nous avons à répondre à celle ou celui qui nous dit : « Moi, la retraite, je suis pas prêt d'en voir une... » ? Cette personne, ces personnes, nous en connaissons toutes et tous, même quand on n'est pas soi-même directement concernés.

On peut discuter longuement des circonstances historiques pour lesquelles on a mis en place le système des annuités. Mais aujourd'hui, on doit bien constater qu'il est devenu source d'inégalité plutôt que d'égalité et de bien-être. Nous voulons le retrait de la réforme sur les retraites, parce qu'elle accentue cette inégalité, mais ça ne nous interdit pas de discuter de ce que nous voulons à la place.

Il faut poser la question autrement. Les salariés ont le droit de s'arrêter à un certain âge, quelque soit leur carrière, les galères qu'ils ont connus, les interruptions. Les personnes âgées ont le droit de vivre décemment - et on ne peut pas imaginer une vie décente avec une pension dont le montant serait inférieur au salaire minimum, au SMIC, puisqu'il est précisément défini comme le minimum nécessaire pour vivre. Fonder la retraite sur le salaire, alors que les femmes touchent toujours un salaire inférieur aux hommes, c'est perpétuer l'inégalité. Donc, il faut revendiquer la retraite à 60 ans ou 55 ans dans les secteurs concernés, indépendamment de toute référence au nombre d'années de travail, avec un montant qui ne soit en aucun cas inférieur au salaire minimum. C'est une revendication communiste, fondée sur un idéal d'égalité et de solidarité.

■ Nicolas Dessaux

Blog « Grève générale » :

Pour permettre de partager et de diffuser les informations sur le mouvement de lutte contre la réforme des retraites, nous avons lancé un blog « Grève générale » que nous vous invitons à consulter régulièrement ou auquel vous pouvez même participer : <http://engreve.wordpress.com/>

A propos des mensonges d'Ahmadinejad sur la lapidation

C'est la deuxième année que la présence de Mahmoud Ahmadinejad (NdT : à l'Assemblée Générale des Nations Unies) cause une tempête de protestations internationales.

L'année dernière, ces protestations étaient essentiellement dues à l'assassinat de Neda Agha-Soltan lors d'une manifestation à Téhéran et cette année c'est le cas de la lapidation de Sakineh Mohammadi Ashtiani. L'année dernière, sous pression de l'opinion publique, Ahmadinejad avait outrageusement déclaré que Neda avait été tuée par des manifestants et non par les propres forces de sécurité du régime. Cette année, il a outrageusement annoncé que Sakineh n'a jamais été condamnée à la lapidation.

La raison de cette déclaration absurde n'est pas tant qu'elle ne comporte aucune vérité mais est causée par le massif mouvement de protestation internationale contre la lapidation et les exécutions en Iran lancé par le Comité International Contre la Lapidation et le Comité International Contre les Exécutions. Le mouvement de protestation a condamné la lapidation comme l'un des crimes les plus honteux dans la société humaine, tellement honteux, en fait, que le dirigeant d'un régime de lapidations a été obligé de le nier ! Plutôt que de parler depuis une position puissante et de défendre le pouvoir islamique et la Charria, Mahmoud Ahmadinejad a été réduit à une humiliante position de faiblesse qui les nie. Cela doit être vu comme une défaite pour ce régime qui a lapidé des personnes pendant des décennies et une victoire du mouvement contre la lapidation.

Maintenant, il est temps d'aller de l'avant et d'exposer encore les crimes de la République Islamique d'Iran contre l'humanité et revendiquer que Mahmoud Ahmadinejad et son gouvernement soient boycottés.

Voilà quelques informations supplémentaires sur la lapidation en Iran :

Début de la lapidation en Iran : En 1983, l'actuel code pénal islamique fut ratifié par l'assemblée islamique d'Iran. Avant, cependant, des lapidations ont été pratiquées à partir de 1980 en Iran. Sur la base de sources provenant d'un rapport publié récemment, au moins 10 personnes ont été lapidées en Iran avant que la lapidation ne devienne la peine légale pour le « crime » d'adultère. Amnesty International a rapporté que 76 personnes ont été lapidées de 1980 à 1989.

Lapidations de masse : Selon les rapports publiés par la République Islamique d'Iran et ses médias d'Etat, en une seule journée, 15 personnes dont 12 femmes ont été lapidées ensemble dans un state de foot de la ville de Bushehr. Amnesty International rapporte que 26 personnes ont été lapidées entre janvier et mai 1989.

Lapidations pendant l'ère Khomeiny (1980-1989) : Pendant l'ère Khomeiny, au moins 76 personnes ont été lapidées.

Lapidations sous la présidence de Mohammad Khatami (1997-2005) : Lors de la présidence de Mohammad Khatami, le soi-disant président « réformiste », au moins 28 personnes ont été lapidées à mort et 36 personnes condamnées à mort par lapidation.

Lapidations sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad (2005-2010) : Au moins 8 personnes ont été lapidées à mort et 31 personnes condamnées à mort par lapidation sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad.

Lapidation d'enfants : La plus jeune fille qui a été condamnée à mort par lapidation était Zihla Izadi de la ville de Boukan (Kurdistan iranien) en 2004 ; elle avait alors 13 ans. A cette époque, elle a dit « j'ai peur, j'ai peur, s'il vous plaît, aidez-moi. Je veux partir, je veux partir vers mes amis et je veux aller à l'école... ». Heureusement, sa vie a pu être sauvée grâce à la pression de l'opinion publique. La plus jeune fille qui a été lapidée était Saeideh de la ville de Zahedan en 2008. Elle avait 14 ans.

Autres formes de peines ignobles : Fin mai 1990, dans la ville de Neyshabour (Nord-est de l'Iran), une femme accusée d'adultère fut jetée depuis un immeuble de dix étages. L'exécution a eu lieu en public et la victime est morte. Une femme appelée Bamani Fekri fut condamnée à être lapidée, aveuglée des deux yeux et à payer 100 dinars or. Après la prononciation de la peine, elle s'est suicidée en prison.

Sauvées de la lapidation : Le Comité International Contre la Lapidation a sauvé 17 personnes, 14 femmes et 3 hommes, de la mort par lapidation.

Déclarations contradictoires des autorités de la République Islamique d'Iran sur la lapidation : En 2002, l'appareil judiciaire iranien a indiqué que la lapidation ne serait plus pratiquée en Iran en disant qu'il y aurait un moratoire. Mais depuis 2003, huit personnes ont été lapidées et 47 personnes ont été soit condamnées à mort par lapidation ou ont leurs peines de lapidation confirmées par les tribunaux. En 2008, le système judiciaire iranien décide de supprimer la lapidation du code pénal soumis à l'approbation de l'Assemblée Islamique. Mais depuis, cinq personnes ont été lapidées en 2008 et en 2009, 15 personnes ont été condamnées à des peines de lapidation. En juin 2009, l'Assemblée Islamique d'Iran est dans un processus d'examen et de révision du code pénal islamique pour retirer la lapidation en tant que peine. Mais depuis, un homme a été lapidé en 2009 et 11 personnes ont été condamnées à la lapidation.

Note : Ce ne sont que des cas pour lesquels il existe des preuves documentées ; il est certain que les véritables chiffres sont plus élevés.

■ Farshad Hoseini, 24 septembre 2010

Qui sommes nous ?

Le communisme-ouvrier, c'est le mouvement de la classe ouvrière contre l'exploitation capitaliste et pour la libération de l'humanité de toute forme d'oppression. C'est une société sans classes, c'est l'abolition du salariat, la propriété commune des moyens de production, l'égalité et la liberté. C'est une société qui applique réellement le principe « *de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins* ».

Le communisme, ce n'est ni l'indépendance nationale, ni l'étatisation de l'économie, ni la nostalgie de l'URSS, de la Chine ou de toute autre dictature soi-disant socialiste, ni le soutien à n'importe quel réactionnaire sous prétexte qu'il est anti-impérialiste.

Dans les luttes sociales, contre l'exploitation capitaliste, contre le sexisme, contre le racisme, contre le nationalisme, contre l'intégrisme, contre le totalitarisme, contre toute forme d'oppression et les discriminations, les communistes sont là, pour préparer la révolution et le véritable changement social.